



# LES ECHOS DU VIADUC

Bulletin Municipal

N° 82  
Automne / Hiver  
2019

Edito du Maire	P.01
Vie communale	P.02-05
Associations	P.06-07
Bibliothèque	P.08
CCAS	P.09
Divers	P.10-11
Tableau des manifestations	P.12

## Edito du Maire

Bajamontaises, Bajamontais,

Après le dernier édito "état d'âme" et considérant le démarrage officiel de la campagne électorale des prochaines élections municipales programmées les 15 et 22 mars 2020, notre communication rentre dans une période de réserve en application de l'interdiction de promotion sur la gestion et réalisations menées par les équipes municipales sortantes.

Nous serons donc mesurés, néanmoins, sans changer véritablement nos habitudes, notre communication étant construite sur l'information que nous vous devons et non sur une dynamique de propagande.

Dans le même esprit, nous maintiendrons sans changement les évènements communaux, les vœux de la municipalité programmés le vendredi 10 janvier à 18h30 à la salle polyvalente et le repas des aînés le dimanche 26 janvier 2020 à 12 h.



## Commémoration 11 Novembre

A l'occasion de la commémoration de la victoire et de la paix du 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et en hommage à tous les morts pour la France, Patrick Buisson, maire, a fait la lecture du message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, en présence de M. Delbrel et Mme Bricard, conseillers départementaux .



ce  
M.

Un dépôt des gerbes a été effectué par les personnalités : M. le maire de Bajamont, l'Union Départementale des Associations de combattants et Mme Bricard conseillère départementale.



Deux Lectures ont été faites, en l'honneur des soldats français morts au combat en 2019 par Mme Manein et lecture du poème du soldat inconnu par Mme Khadifa Saïd.



# INFORMATIONS COMMUNALES

## Ecole

### L'école primaire

Le 2 septembre dernier, a eu lieu la rentrée à l'école primaire de Bajamont.

Pour l'année 2019-2020, cinq enseignants œuvrent dans l'intérêt des 101 enfants inscrits. L'équipe enseignante, engagée dans de nombreux projets intra et inter disciplinaires, s'emploie pour que les élèves bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage et s'épanouissent au sein de leur classe.

### Effectifs scolaires

- 101 élèves sont inscrits, 68 en élémentaire et 33 en maternelle.
- 5 enseignants ont en charge les élèves répartis en 4 classes : Mesdames Donati, Lamas, Pécourt-Papin, Cazenave et Monsieur Garcia, présent le mardi pour couvrir la journée de décharge de direction de Madame Donati.

Article communiqué par Mme Donati.

ENSEIGNANTES	Classes	Nombre d'élèves	
Mme Edwige Donati	CM1	11	27
M Julien Garcia (le mardi)	CM2	16	
Mme Emilie Lamas	CE1	13	27
	CE2	14	
Mme Céline Pécourt-Papin	GS	09	23
	CP	14	
Mme Nathalie Cazenave	PS	08	24
	MS	16	
<b>TOTAL DES ELEVES</b>			<b>101</b>

## Remise des dictionnaires

Moment incontournable de fin d'année scolaire, l'attribution des dictionnaires offerts par la municipalité, a eu lieu mardi 02 juillet 2019 dans les locaux de l'école. Elle concerne 10 enfants de CM2 qui ont quitté l'école primaire pour le collège : Enzo, Thomas, Olivia, Lou, Ethan, Arthur, Cléa, Lana, Emma, Aodren.

Représentants monsieur le maire, M. Jean-Pierre Jouve, maire-adjoint en charge de l'Enfance et Mme Marcelle Manein, maire-adjointe, ont remis aux enfants le dictionnaire français-anglais qui les accompagnera pour leur rentrée en 6<sup>ème</sup>, cela en présence de la directrice de l'école, Mme Donati. Ce moment convivial est venu clôturer une année scolaire enrichissante qui a permis le passage au niveau supérieur.

Ils ont été félicités pour leur entrée en sixième, en leur souhaitant, réussite et épanouissement au collège.



## Personnel communal

Frédéric Linnebacher, nouvel employé municipal, titularisé en Août 2019, assure la fonction de chef cuisinier. Originaire de Metz, père d'un garçon de 14 ans, il a fait l'école hôtelière de Metz puis a travaillé à Nice pendant 10 ans au sein de grandes collectivités telles que la caserne des pompiers ou la restauration administrative.

En 2000, il poursuit sa carrière à Penne d'Agenais dans le milieu hospitalier et rejoint la commune de Bajamont en 2016 où il prépare en moyenne 100 repas pour la cantine et 20 pour la crèche.

Les repas sont composés de 20 à 30 % en bio, des viandes du Sud Ouest et des producteurs de légumes locaux.

Passionné de foot, il est éducateur sportif de football des U 15 à Penne d'Agenais et aussi un amoureux de voile en mer.

## Info cantine

Suite à un contrôle effectué par le service vétérinaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations au mois d'octobre dernier, le résultat du niveau d'hygiène de la cantine scolaire de Bajamont est défini comme « très satisfaisant », le meilleur niveau.

Merci à l'ensemble du personnel communal.



Les travaux du lotissement "le pré de Saint-Arnaud" ont démarré début août. Actuellement, les réseaux sont en cours de finition, laissant augurer un démarrage prochain des 10 logements locatifs gérés par le bailleur Agen Habitat.

Les quinze lots en accession à la propriété seront concomitamment mis à disposition.

Avec cet aménagement et en collaboration avec l'agglomération d'Agen, nous lançons l'extension du réseau éclairage public à l'entrée du village, premier acte du projet d'aménagement de la liaison piétonne entre le sud de notre village et la salle polyvalente.



## Réseaux : téléphonie mobile et haut débit, ça bouge

Enfin, notre territoire, par des actions publiques fortes, voit à court terme son réseau de communication amélioré.

Concernant la **téléphonie**, notre territoire a été reconnu zone blanche début 2018. En tant que tel et dans le cadre d'un programme national, les opérateurs se sont engagés pour l'amélioration du réseau.

Pour nous c'est l'opérateur "FREE mobile" qui, dans l'année qui vient, a obligation de fournir un réseau de qualité sur un espace qui contractuellement correspond à la zone village. Cette amélioration passe par l'installation d'une antenne d'une trentaine de mètres.

Depuis plusieurs mois, nous menons de concert avec l'opérateur, des études techniques et des visites sur le terrain avec les propriétaires afin de déterminer la localisation optimale pour une amélioration du service.

Au final, votre conseil municipal a délibéré le 27 août dernier afin d'autoriser l'implantation de l'antenne sur l'emprise communale située entre le cimetière de BAYSSET (proche du lac) et la voie SNCF.

La convention d'occupation du domaine public étant signée, la déclaration préalable à la construction validée, nous pouvons espérer une mise en service courant 2020.

Concernant la **fibre optique**, les travaux débuteront par l'installation début 2020 des deux armoires relais, une au

## Abattement spécial valeur locative

### Extrait de la délibération du conseil municipal du 19 août 2019 : abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées et invalides

Le Maire expose les dispositions de l'article 1411 II. 3bis. du code général des impôts permettant au conseil d'instituer un abattement spécial à la base compris entre 10 et 20% de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides.

Pour bénéficier de cet abattement, le redevable de la taxe d'habitation doit satisfaire à au moins une des conditions suivantes :

- ⇒ Être titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L. 815-24 du code de la sécurité sociale
- ⇒ Être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée aux articles L. 821-1 et suivants du code de la sécurité sociale
- ⇒ Être atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence
- ⇒ Être titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles
- ⇒ Occuper son habitation principale avec des personnes visées ci-dessus aux 1 à 4.

Le redevable de la taxe d'habitation doit, par ailleurs, adresser avant le 1<sup>er</sup> janvier de la première année au titre de laquelle il peut bénéficier de l'abattement, une déclaration comportant tous les éléments justifiant de sa situation ou de l'hébergement de personnes mentionnées au 5 visé supra.

# Informations Communales

## Inscription sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter pour les élections municipales des 15 et 22 mars, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour faire les démarches en mairie ou sur internet :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/demande-inscription-listes-electorales>



Pour toutes erreurs d'état civil sur les listes électorales -

- **Pour corriger l'état civil officiel** (nom de naissance, prénoms, sexe, date et lieu de naissance) :

\* si l'électeur est né en France hors Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, il dispose d'une démarche en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454->

\* si l'électeur est né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis-et-Futuna il peut s'adresser à la mairie ou s'adresser directement à sa caisse de sécurité sociale

- **Pour corriger le nom d'usage** : l'électeur s'adresse à la mairie.

## Distribution de cachets d'iode



**Infos Golfech**

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE DISTRIBUTION D'IODE 2019

**Vous** résidez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire.

**Vous** bénéficiez désormais d'un dispositif de prévention spécifique.

Décidé par le gouvernement, l'extension de 10 à 20 Km du rayon du Plan Particulier d'Intervention ( PPI ) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Golfech vise à organiser au mieux la réponse des pouvoirs publics ainsi qu'à sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire. La campagne d'information a débuté le 03 juin par un courrier envoyé à l'ensemble des riverains leur annonçant l'inclusion de leur commune dans la nouvelle aire du PPI.

Cette campagne s'est poursuivie en septembre par l'envoi d'un second courrier nominatif contenant un bon de retrait permettant aux personnes et établissements concernés d'aller retirer leurs comprimés d'iode dans une pharmacie par t i c i p a n t e . Si vous n'avez pas reçu de courrier contenant le bon de retrait des pastilles d'iode , il est possible de les retirer

## Systeme d'alerte à la population

Avec l'Agglo, la commune de Bajamont dispose d'un système d'alerte à la population, rapide et efficace.

- Envoi d'appels simultanés (téléphone, SMS, Fax, courriels) ;
- en grande quantité (plusieurs milliers d'appels en quelques minutes) ;

- via un dispositif géré par un logiciel sur internet ;
- suivi des appels jusqu'à validation par les habitants : système d'appel en cascade avec relance automatique sur un ou plusieurs numéros jusqu'à validation de l'appel.



Ce système d'alerte est un service gratuit de diffusion d'alerte des populations en cas d'évènement majeur. L'objectif est d'informer la population le plus rapidement possible en la prévenant de tout risque affectant sa sécurité.

**Dans quel cas ce système peut-il être utilisé ?** Dans le cadre d'un risque majeur (inondation, alerte à l'ensemble de la population de la commune ) ou pour tout évènement susceptible d'atteindre la population et de perturber sérieusement le fonctionnement de la collectivité (orages, neiges, verglas, fuite de gaz...).

**Comment suis-je alerté en cas de problème ?** Toutes les personnes habitant la commune de Bajamont peuvent s'inscrire à ce système et bénéficier de ce service.

Si vous souhaitez être alerté, via votre téléphone fixe ou votre portable, inscrivez-vous à l'aide du formulaire disponible sur le site internet : « [www.bajamont.com](http://www.bajamont.com) » ou en vous rapprochant du secrétariat de mairie.

L'automne les feuilles mortes se ramassent à la pelle ... certes... néanmoins les plaintes pour brûlage des déchets verts nous mobilisent. Chaque plainte ou constat fait l'objet d'un déplacement de vos élus et d'une mise en demeure. Malgré la « compréhension de tous », nous voyons maintenant des pratiques nouvelles : le brûlage de nuit...

Plutôt que de vous rappeler une énième fois la réglementation en la matière, tentons de venir "titiller" la responsabilité individuelle et la conséquence des actes des récalcitrants :



**Le saviez-vous ?** : le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante. Elle émet une très grande quantité d'imbrûlés (particules fines de toutes tailles) en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les dioxines et les furanes. Le brûlage des déchets émet également beaucoup de monoxyde carbone.

**Rendez-vous compte** : le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- 37900 km parcourus pour une voiture essence récente en circulation urbaine,
- 9000 km parcourus pour une voiture diesel récente en circulation urbaine,
- 12 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante,
- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante.

L'apport des végétaux en déchetterie (trajet de 20 km supposés) est systématiquement plus favorable qu'une combustion sur place pour la qualité de l'air.

Le bilan est particulièrement favorable pour les particules, les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques et les Composés Organiques Volatils. Bien que moins favorable pour les oxydes d'azote, il reste toutefois positif.

Pour rappel, les déchetteries de Pont du Casse ou Foulayronnes, ainsi que les autres déchetteries de notre agglomération sont à votre disposition.

Brûler ses déchets peut, non seulement, causer des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, entraîner la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés, mais aussi générer pollution et risque pour la santé.

Le maire de votre commune est chargé, sous le contrôle administratif du la police municipale et de la police rurale, de l'exécution des actes de sont relatifs (article L.2212-1 du CGCT). C'est donc votre maire qui doit pecker les dispositions du Règlement sanitaire départemental (RDS).

**Particuliers, entreprises, brûler sauvagement vos déchets constitue une infraction.**



Préfet, de l'Etat qui y faire res-  
**une infrac-**

## Aides Nouvelle Aquitaine

Plusieurs aides sont proposées par la région :

- Préparation à l'examen du permis de conduire B pour les jeunes de 17 à 25 ans en insertion professionnelle.
- Aide aux brevets BAFFA et BNSSA pour les jeunes de 17 à 30 ans sous conditions de ressources et en fonction de la nature du brevet.

Renseignements : [les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr) ou [jeunes.nouvelle-aquitaine.fr](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr)

# Les Associations

## Forum des associations et défi sport

**Forum des associations et défi sport** ont été proposés par la mairie en partenariat avec l'association de tennis le samedi 7 septembre 2019 à partir de 9 h.

La journée a débuté par une randonnée dans nos coteaux. Après un accueil chaleureux autour d'un café à 8 h 30, les participants se sont mis en route à la découverte des sentiers qui sillonnent la commune, guidés par Michel Gervais et Michel Liesta.

Les présidents des associations Bajamontaises ont pu profiter de cette balade pour présenter et exposer leurs actions aux présents. Un beau moment de partage, d'écoute, de transmission de valeurs. A l'issue de cette randonnée, les échanges se sont poursuivis.

Monsieur Patrick Buisson, maire, après avoir accueilli les nouveaux habitants de la commune, a félicité les présidents des associations et les bénévoles pour leur implication active tout au long de l'année. Madame Marcelle Mainin, maire-adjointe, a donné la parole aux présidents des associations ou leur représentant qui ont présenté leur programme. Puis, ce fut le verre de l'amitié offert par la municipalité et l'auberge espagnole. L'après-midi s'est prolongée dans la bonne humeur par des parties de pétanque acharnées pour les adultes, et une raquette de tennis à la main pour les plus jeunes, sous la houlette de l'association de tennis de Bajamont.



Pour plus d'informations, vous trouverez la liste et les contacts des associations en vous rendant sur le site de la

## Association des parents d'élèves — APE

L'association des Parents d'Élèves a eu le plaisir de se réunir le 16 septembre 2019 et de maintenir son bureau à l'identique de l'année passée, à savoir :

**Présidente** : Mme Alberte COLOMBE-LACHOWSKI, **Trésorière** : Mme Laura MURIEL,

**Secrétaire** : Mme Stéphanie MISSAOUI

Cette année encore de nombreuses manifestations sont prévues :

1er décembre 2019 : Marché de Noël, Janvier 2020 : Vente de galettes des Rois, Février ou

Mars 2020 : Super Loto, Avril 2020 : Vente des chocolats de Pâques, Juin 2020 : Auberge espagnole après la fête de l'école.

Les initiatives mises en place par l'APE ne sont pas réservées aux familles de l'école, nous ferons passer des bons de commande à la Mairie.

Nous espérons de nombreux bénévoles pour passer cette année encore de supers moments de convivialité pour les manifestations permettant le financement des sorties scolaires des enfants de l'École de Bajamont.



## Chorale POLIFONIA

### Rentrée de la chorale Polifonia : Mardi 10 Septembre 2019

L'ensemble vocal Polifonia a repris ses répétitions le mardi soir de 20h30 à 22h30 à la salle polyvalente de Bajamont. Ce chœur mixte est aujourd'hui composé de 24 choristes venant de tous les horizons .

Son répertoire, très varié, populaire, classique, traditionnel aussi bien que contemporain est issu du répertoire général des chorales et est constitué d'œuvres à 3 ou 4 voix.

Si vous aimez le chant, que vous soyez débutant ou confirmé, vous êtes invité à rejoindre la chorale . La lecture de la musique n'est pas exigée . Les répétitions sont dirigées par la chef de chœur Sylvie Thille .

Cette année notre concert annuel aura lieu le 12 janvier 2020 à 15 h à l'église Saint Arnaud de Bajamont.

Contact au 06 70 46 26 64 ou au 06 30 02 34 55.



## Fête de la musique 2019

Elle s'est déroulée le 15 juin avec la participation des bénévoles de l'association.

Pour la seconde année, un tremplin musical et un atelier pour les enfants ont été organisés en après midi.

La soirée a débuté avec le concert de la chorale **Polifonia**, suivi de la prestation du gagnant du tremplin jeunes et des groupes **Spindizzy** et **RIX**.

**Forum des associations** : le 7 septembre, comme chaque année, l'association culturelle s'est jointe au forum des associations, défi sport.

**Les Oreilles au Vert** : la 9<sup>ème</sup> édition a eu lieu le 28 septembre. La soirée a commencé par un café gourmand organisé par les bénévoles. La conteuse **Sophie Decaunes** a évoqué les amours de jeunesse qui passent dans un conte à rebondissements.

**Soirée théâtre le 9 novembre** : les comédiens de la troupe des **Maquis'arts** ont joué la pièce « Ravie », basée sur l'histoire de la chèvre de monsieur Seguin, dilemme entre sécurité et liberté : près de 180 personnes, adultes et enfants ont assisté à ce spectacle



## Événements programmés :

**Soirée tapas le 7 décembre** : la chanteuse Alba DelMont interprétera ses chansons d'inspiration espagnole lors d'une soirée cabaret.

## Maison De l'Enfance

La Maison De l'Enfance a le plaisir d'accueillir Tanguy EBALARD sur le poste de Directeur Pédagogique secteur animation. Il a pris ses fonctions depuis le 21 octobre 2019 et dirigeait auparavant le centre de loisirs l'Etoile sur Agen. Passionné d'histoire et de culture, aimant le jeu sous toutes ses formes, il est désireux de transmettre son envie et son dynamisme aux enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de nos équipes.

### Evènements à venir :

#### Côté animation :

● **14/12/2019** : course du TACAN. Deux entraînements par semaine sont organisés le soir à partir de novembre. Si l'envie vous gagne, vous pouvez venir partager ces moments. Contactez-nous au 05 53 67 99 12.

● **20/12/2019** : sortez vos agendas et rendez-vous le 20 décembre à 18h30 à la salle des fêtes de Bajamont pour le spectacle de fin d'année avec Gym en Cirque. Il sera suivi d'une auberge espagnole pour les familles fréquentant l'ALP et l'ALSH.



#### Côté crèche :

● Semaine 46 : atelier photographie dans un décor féérique.

**13/12/2019** : rendez-vous à 18h00 à la salle des fêtes de Bajamont pour les familles de la crèche afin d'assister au superbe spectacle de la compagnie « A deux pas d'ici ».

Nous vous informons que la MDE sera fermée du 23/12/2019 au 01/01/2020 inclus.

## Ecole de musique du Roquentin

Les élèves de l'Ecole de Musique du Roquentin ont fait leur rentrée !

Cette année, certains ont eu la joie de découvrir de nouveaux instruments enseignés par Mme Migré à la salle des fêtes de Cassignas le Mardi soir (Trompette, Saxophone, Clarinette, Hautbois, Accordéon) en plus de l'Eveil Musical pour les enfants de 3/5 ans à 17h15 et pour les enfants de 5/7 ans à 17h45.

Il n'est pas trop tard, vous pouvez toujours vous inscrire !

Toutes les informations sont disponibles sur notre nouveau site internet :

<https://ecole-acm.wixsite.com/laroque> et rejoignez-nous sur notre Facebook : @rythme47

# Bibliothèque municipale



Nous avons reçu, **Pierre URIBE**, conteur naturaliste, à Bajamont le samedi 26 Octobre 2019 à partir de 17 h, pour une conférence débat sur le thème « jardiner autrement ». Une autre façon de regarder le monde et de cultiver son jardin. Intarissable sur la faune, la flore, il a agrémenté son discours d'anecdotes, de légendes, de contes. Près de 40 personnes ont assisté à cette manifestation passionnante.

Le pot de l'amitié a terminé la soirée.



## Soirée Pyjama enfants :

Au vu du succès de la « première » en 2018, nous reconduisons cette agréable soirée pour le **Vendredi 06 Décembre à 19 h 30**, à partir de 2 ans. Lectures de contes de Noël et autres. Les doudous sont acceptés. Les parents seront accueillis

par les bénévoles, pour une présentation des livres « coups de cœur ».

Une collation clôturera cette agréable soirée.



## Lecture au jardin du 17 Mai 2020 : Thème l'odorat

Nous recevrons encore cette année des invités de grande qualité :

**Annick Le Guéner**, Docteur de l'Université, anthropologue et philosophe, historienne, chercheuse, écrivain spécialiste de l'odorat, des odeurs et du parfum.

Le sens de l'odorat est au goût ce que la vue est au toucher ; il le prévient, il l'avertit de la manière dont elle ou telle substance doit l'affecter, et dispose à la rechercher ou à la fuir...les odeurs en elle-même sont des sensations faibles ; elles ébranlent plus l'imagination que le sens et n'affectent pas tant parce qu'elles donnent que par ce qu'elles font attendre...les odeurs annoncent les saveurs.

« A quoi sert le parfum ? Comment le fabrique-t-on ? Quel rôle représente-t-il dans les sociétés contemporaines ? Comment considère-t-on l'odorat et les odeurs ?... »

Quelques lectures d'Annick Le Guéner : *La réhabilitation de l'Odorat, Les pouvoirs de l'odeur, le parfum, miroir de la société*

**Clémence Frégar**, "Clémence Herbes et Sens" à Penne d'Agenais est productrice de plantes aromatiques et médicinales en agriculture biologique, C'est une passionnée du monde végétal et des "simples" en particulier. Le respect de la nature, de la terre et de la biodiversité est essentiel.

**Betty Bone**, illustratrice

A la faveur d'un parcours sensoriel, elle fait découvrir l'univers du jardinage avec le nez dans son livre « Jardin'NEZ ». De manière ludique et humoristique, Betty Bone présente aux jeunes enfants de 3 à 6 ans les produits du jardin, éveille leur curiosité et leur créativité.



Des ateliers, un spectacle tout public, bien d'autres animations, gratuites, vous seront proposées. Vous serez informés prochainement de l'évolution de notre projet qui ne manquera pas de vous captiver.



Rappel : **Lirejeune47** n'oubliez pas de voter jusqu'au 30 novembre pour l'attribution du prix littérature jeunesse.

## Info Lectures



# C.C.A.S.

## Après-midi dansant

Vous aimez danser, alors vous avez la possibilité de venir passer un après-midi de détente en participant à l'après-midi dansant qui se déroulera :

**Dimanche 29 Mars 2020 à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente.**

L'orchestre d'André ALIBERT, bien connu des danseurs, vous accompagnera.



## Atelier numérique

Le 13 septembre ont débuté les séances de l'atelier numérique pour 3 mois, organisées par le CCAS et auquel 8 personnes ont participé.

Nous avons recueilli quelques observations de Sandrine, animatrice de UNA 47 :

***Sandrine, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?***

J'ai une formation en Ressources Humaines ainsi que plusieurs expériences professionnelles en tant que formatrice dans des entreprises privées.



***Qu'appréciez-vous dans l'animation des ateliers numériques pour seniors ?***

Le contact et les échanges avec des seniors toujours motivés d'apprendre de nouvelles choses. Le plaisir de les accompagner dans leur apprentissage et de balayer leurs réticences vis à vis de l'informatique.

***Où intervenez-vous actuellement ?***

Sur les communes de Brax, Lavardac, St Pierre de Clairac et Bajamont

***Le public que vous rencontrez pendant vos ateliers est-il amateur ou observez-vous des personnes aguerries ?***

Beaucoup de personnes débutent mais quelques unes pratiquent déjà chez elle et montrent une certaine aisance en atelier.

## Repas des aînés

Monsieur Patrick BUISSON, Maire de Bajamont, les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS, ont le plaisir de convier au repas festif les personnes de 70 ans et plus.



**Dimanche 26 janvier 2020 à partir de 12 h** à la salle polyvalente.

Le repas des aînés représente chaque année un moment d'échange et d'amitié qui illustre un bon état d'esprit entre tous. C'est l'occasion de se retrouver pour partager un vrai moment chaleureux, agrémenté d'une animation musicale.

# Informations diverses

## TACAN (Tout Agen Court à Noël) : la course

Comme tous les ans, l'ASPTT Agen Athlétisme organise une course à pied de nuit dans les rues d'Agen. Cette année la course aura lieu le samedi soir 14 décembre 2019. Les distances à parcourir :

- ⇒ 19h30 : départ Courses enfant 800m et 1500m
- ⇒ 20h00 : départ Course 5KM
- ⇒ 20h30 : départ Course 10KM

De nombreux(ses) Bajamontais(e)s s'entraînent mais également les enfants de la Maison de l'Enfance, à partir de 6 ans, participeront cette année encore à la course. Venez tous les encourager au départ de la course enfant à 19h30. Allez les petits !

Le retrait des dossards s'effectue : le samedi 14 décembre 2019 de 14h à 19h30 au début de la rue des Cornières (côté boulevard de la République). Un tiers peut récupérer votre dossard, sur



## Trail de l'Agenais



Pour la deuxième année, le SUA, organise sur notre commune, un trail.

Rendez vous **dimanche 19 janvier 2020**, place de la mairie à Bajamont .

Sélectionnez une épreuve : Trail le " Monpezat "10 Km, Trail le " Durfort " 17.5 Km ou la randonnée de 10 Km

information sur : <https://suaagentriathlon.com> .

Bon trail ou bonne randonnée

## Triathlon de l'Agenais



C'est plus de 200 participants venus des quatre coins du Sud ouest qu'a réuni dimanche 23 juin le triathlon de l'agenais. Sous un soleil de plomb, les triathlètes ont attendu impatientement le départ pour plonger dans le lac.



## La grille ECHO-CROISÉS de JPJ

### Horizontal

- I. Pour passer le temps
- II. Nous mettrions à table
- III. Pas chaque année
- IV. Acte citoyen. On peut s'y prendre
- V. Au service de la reine
- VI. Courant d'air. Est à Iton. Bout de dessert
- VII. A l'œil. Coule de source
- VIII. Dit le gagnant. Très peu pour lui
- IX. Plutôt rugueuses.
- X. En roues est. On en fait un plat

### Vertical

1. Met à l'écart.
2. Trompe. Accompagnas vers Morphée
3. Irions vers les méandres (nous)
4. Ferai le coup de chaud
5. Parfois à poils. Lolo
6. Code. Déchiffre. Mi borné
7. Chapeaux. C'est la règle
8. Seul et dérangé. N'aide pas
9. En 12. Pas mal
10. Nous abrégé. Immobiles

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

I									
II									
III									
IV		■			■				
V								■	
VI					■				
VII						■			
VIII									
IX								■	
X							■		

**Solutions**

**Horizontal :** I. Occupation II. Souperions III. Triennale  
 IV. Tti. Ret's V. Abell'es VI. Cers. Is-ba VII Itiens. Lot  
 VIII. Score. Tenu IX. Maman'es X. Essieu. Ers  
**Vertical :** 1. Ostracisme 2. Cor. Bergas 3. Cuitertions 4. Upétiserai  
 5. Pénit. Néné 6. ARN. Lis. Tu 7. Tares. Té  
 8. (Rav)ioles. Lèse 9. Onet. Bon 10. Ns. Stanes

Le titre, pris au premier degré, pourrait donner à penser qu'un parcours s'effectue à reculons : que nenni, il s'agit de souligner ce moment singulier - vécu non sans émotion - où une étape s'achève pour laisser la place à une autre.

Ce mandat fut dense - et va le rester jusqu'à son terme - nécessitant de chacun engagement, temps et énergie pour réaliser le projet (déjà bien fourni) soumis aux bajamontais et faire face aux imprévus de tous ordres, notamment l'impact considérable de la baisse du financement de l'état (diminution de la DGF, suppression des emplois aidés). Ces sollicitations éprouvent certes les volontés mais permettent de souder une équipe donnant du sens à un engagement collectif citoyen utile à la démocratie et à la vie locale.

C'est avec le sentiment du devoir accompli que cette équipe municipale va laisser la barre à la suivante assurant ainsi le continuum du développement communal. En effet, nombre de sujets ne se conçoivent que sur des temps longs, dépassant celui d'un mandat ; il en est ainsi, par exemple, du pôle enfance -structurant pour notre commune- qui vient de loin et dont la mise en œuvre devra se poursuivre avec constance pour un fonctionnement équilibré, serein, épanouissant pour tous dans une coopération constructive de ses acteurs.

Transmettre ce que l'on a contribué à façonner, après nos prédécesseurs, ainsi qu'une certaine idée de la démocratie - valeur essentielle si malmenée actuellement - pour assurer une éducation ouverte à nos enfants, favoriser les activités culturelles et sportives de tous, dans un cadre de vie toujours entretenu (cela réalisé dans une maîtrise des finances) et susciter une réflexion citoyenne locale sur des sujets aussi complexes qu'urgents : dérèglement climatique, protection de l'environnement, demande pressante de démocratie participative... : voilà le temps venu du passage de témoin qui va s'exercer à l'aube du prochain printemps.

Merci aux équipes précédentes qui nous ont passé le flambeau et bonne chance à la nouvelle équipe qui assurera les responsabilités du pilotage communal.

## Info conseil départemental du Lot et Garonne

### ⇒ Conseil consultatif citoyen

Suite au tirage au sort du 10 septembre dernier, 42 lot-et-garonnaises et lot-et-garonnais ont été désignés pour siéger au sein d'une instance inédite, **le conseil consultatif citoyen**.

Outil au service de la démocratie participative, la présidente du CD47 pourra être amenée à consulter ce conseil sur certaines questions d'intérêt départemental. Ce conseil pourra proposer à la présidente de traiter de thèmes relevant de la compétence du département... Nous sommes heureux de compter parmi les membres de cette nouvelle instance deux Bajamontais :

**Mme Khadija SAID et Monsieur Jean BERNEDE**

### ⇒ Budget participatif

C'est un autre volet pour parfaire la construction d'un département d'initiative citoyenne. Ce dispositif permet aux citoyens de proposer des projets puis d'en prioriser la réalisation. Sur la base de critères d'intérêt départemental, ils seront appelés à déposer leurs idées. Les Lot et garonnais d'un âge minimum de 11 ans pourront alors voter pour les projets permettant ainsi aux premiers d'être financés.

⇒ Les renseignements sont à collecter :

sur le site du conseil départemental ou dans votre mairie, jusqu'au 31 janvier 2020.



# MANIFESTATIONS

## de novembre à juin 2020

Samedi 23 novembre De 8h30 à 18 h	Association des Loisirs créatifs	Vide Armoire Salle polyvalente
Dimanche 01 décembre de 10 h à 18 h	Association des Parents d'Elèves	Marché de Noël
Vendredi 06 décembre 19 h 30	Bibliothèque	Soirée Pyjama enfants
Samedi 07 décembre 20 h	Association culturelle	Soirée cabaret + tapas « Alba Delmont »
Vendredi 13 décembre 18 h	Maison de L'Enfance et crèche	Spectacle Compagnie « à deux pas d'ici »
Samedi 14 décembre 19 h 30	Tout Agen Court à Noël TACAN	Agen
Mardi 17 décembre 12 H	Mairie	Repas de Noël Offert aux enfants de l'école
Vendredi 20 décembre 18 h 30	Maison de l'enfance Salle polyvalente	Spectacle fin d'année « Gym en cirque »
Vendredi 10 janvier 18 h 30	Mairie Salle polyvalente	Vœux 2020
Dimanche 12 janvier 15 h	Chorale Polifonia Eglise Saint Arnaud	Concert annuel
Dimanche 19 janvier 9 h	Place de la mairie	Trail de l'Agenais
Dimanche 26 janvier 12 h	Mairie Salle polyvalente	Repas des aînés
Samedi 28 mars 20 h 30	Association culturelle Salle polyvalente	Contes et oralité Olivier de Robert
Dimanche 29 mars 14 h 30	CCAS Salle polyvalente	Après midi dansant « André Allibert »
Dimanche 17 mai 9 h 30	Bibliothèque municipale et village	Lectures au jardin
Dimanche 14 juin	Triathlon de l'Agenais	Lac de Bajamont

### Pour nous contacter

05 53 95 62 48 ou [accueil.mairie@bajamont.com](mailto:accueil.mairie@bajamont.com)

URGENCE UN SEUL NUMERO 06 72 43 33 57

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 09 h 00—12 h 30 et 13 h 30—17 h 30, Mardi et Jeudi: 13 h 30—17 h 30  
- Vendredi : 13 h 30—18 h 30

SITE INTERNET : [www.bajamont.com](http://www.bajamont.com)